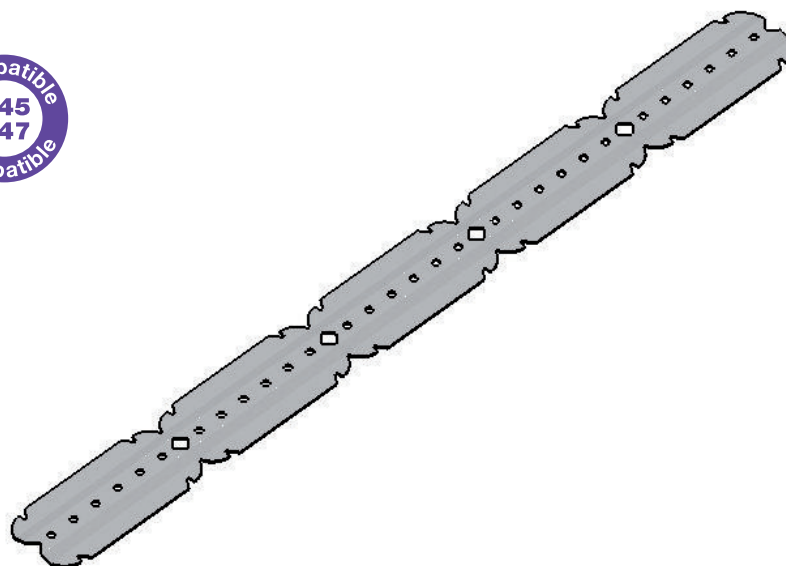




SUSPENTE MODULAIRE M500



ACCESSOIRES POUR MURS ET PLAFONDS

FONCTION

- La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.
- Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.
- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- À fixer avec deux vis.
- La suspente M500 doit être utilisée pour la fixation de plafond sur support bois.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.
- La particularité du modèle modulaire est la possibilité de fractionner la suspente tous les 10 cm.

DESCRIPTION

Longueur : 500 mm

Epaisseur : 1,00 mm

La gamme des suspentes modulaires se décline en quatre longueurs différentes :
500 mm • 600 mm • 800 mm • 1000 mm

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346.

Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande).

Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure / suspente doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

CONDITIONNEMENT

- En boîte de 50 pièces

PALETTISATION

- 100 boîtes par palette
Palette de 5000 pièces

Modèle	Référence
M500	53060

Chabanne est membre de l'association européenne des fabricants de profilés et supports d'enduits.



Route de Rivas • BP 16 • 42330 Saint-Galmier
Tél. : 04 77 36 34 84 • Fax : 04 77 94 95 07
batiment@chabanne.com
www.chabanne-batiment.com


CHABANNE
BATIMENT
ACCESSOIRES POUR PLAQUISTES ET FAÇADIERS